

Éditorial

L'avenir est sombre, la crise économique laisse nombre de nos concitoyens en difficulté sinon en détresse. Cependant, ne tombons pas dans un pessimisme outrancier. Réfléchissons aux valeurs fondamentales qui soudent notre République, liberté, égalité et fraternité auxquelles j'ajouterai la solidarité et la tolérance. Elles nous aideront à reconstruire une société plus juste et plus équitable. Dans cet esprit là, je souhaite que pour vous, pour ceux qui vous sont chers, cette nouvelle année soit synonyme de bonheur, d'amitié et de réussite dans tous vos projets.

Le Maire B.HAUCHECORNE

AGENDA

	JOUR	DATE	HEURE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
Janvier	Samedi	14	9h 12h	Exposition sur les étrangers dans le Loiret	Médiathèque	Médiathèque 02.38.64.05.42
	Vendredi	20	16h à 18h	Concours amical	Salle polyvalente et stand de tir	Mareau Tir 02.38.45.65.69
	Samedi Dimanche	21 22	9h à 18h 9h à 16h	Concours amical de pistolet et arbalète	Salle polyvalente et stand de tir	Mareau Tir
	samedi	21	9h	Stage de sculpture	Salle des Marronniers	Art aux Prés 06.87.46.85.28
	Dimanche	22		Saint Vincent	Eglise	Comité paroissial 02.38.45.66.14
	samedi	28 29	Journée matin	2ème critérium école de tir	Stand	Mareau tir
	Dimanche	29	14 h 30	Loto	Salle polyvalente	Comité des Fêtes 06.15.07.90.20
Février	Samedi	4	20 h	Soirée Country	Salle polyvalente	APE 02.38.77.04.60
	Vendredi	10	18 h 30	Conférence « l'école des filles »	Médiathèque	Médiathèque
	Lundi	13	14 h	Atelier d'écriture	Médiathèque	
	Samedi	18	9h	Stage sculpture	Salle Raboliot	Art aux Prés 06.87.46.85.28
	Samedi	18	20 h 30	Concert Rock	Salle Polyvalente	La Fraternelle 02.38.45.60.03
	Dimanche	26	14 h 00	Loto	Salle Polyvalente	Les Calinoux 02.38.45.90.02
Mars	Dimanche	18	La journée	Vide Grenier	Halle / salle Polyvalente	Fêlés de la Deuche 02.38.69.05.58
	Dimanche	23	9h 15h	Fête de L'huître	Halle	Mairie
	Vendredi	30	20 h 30	Concert de la Pie Chorus (entrée libre)	Salle polyvalente	CCVA 02.38.45.19.46
	Samedi	31	10h	Carnaval de l'école	Ecole	APE
Avril	Dimanche	1er	12h	Repas des anciens	salle Polyvalente	Mairie
			7 h à 12 h	Marche	Départ cave coopéra-	Comité des Fêtes
	Lundi	9		Loto	Salle polyvalente	Comité des Fêtes

LES ECHOS DU CONSEIL

COMPTE RENDU SIMPLIFIÉ
DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil du 5 septembre 2011

LOCATION LOGEMENTS

Monsieur Hauchecorne informe le conseil que les logements sis 405 et 421 rue Saint Fiacre ont été loués. Il propose un loyer respectif de 350 et 337.45 €. Approuvé à l'unanimité

SALLE POLYVALENTE- SUBVENTION

Monsieur Hauchecorne informe le conseil que dans le cadre du contrat de Pays, la commune peut prétendre à une subvention au titre de l'action 4.1 a « isoler le patrimoine des collectivités et des associations » du module « performance énergétique ». Approuvé à l'unanimité

AVANCEMENT DES TRAVAUX
SALLE POLYVALENTE

Messieurs Courtois et Genty font un bilan de l'avancement des travaux qui ont pris du retard. En effet, des études doivent être effectuées (poids supporté par les pannes, étude chauffage non effectuée en amont) Il s'engage une discussion sur les études et les travaux non prévus par l'architecte. Monsieur Genty a pris contact avec deux cabinets d'études, ils nous transmettront des devis. L'entreprise Devin commence les travaux le 12 septembre pour les bacs acier. Les travaux seront effectués par tiers de toiture, début par la salle Roboliot, la scène puis le local. La verrière est arrivée et conservée actuellement. L'isolation sera stockée sur la scène. Il s'avère que l'utilisation de la salle polyvalente par le Tennis Club en soirée ne sera pas réalisable.

BIEN EN INVESTISSEMENT DE
MOINS DE 500 €

Afin de faciliter les imputations des biens de moins de 500 € en investissement, Monsieur Hauchecorne charge le comptable d'imputer en section d'investissement les biens figurant dans la liste ci-dessous, à compter de la présente délibération :

- Mobilier
 - ameublement (rideaux, stores, tapis, nappes...) bureautiques, informatique (calculatrices, logiciels, imprimantes, unités centrales...)
 - fonds documentaires (livres, CD, DVD, pour la médiathèque)
 - communication
 - matériel audiovisuel et d'exposition ou d'affichage (appareils photo, téléphones, grilles, panneaux, présentoirs...)
 - travaux d'entretien et de réparations des bâtiments communaux, installations fixes (réseau électrique, téléphonique, audiovisuelles etc...)
 - installations de voirie (panneaux, mobilier et urbain...)
 - matériel d'outillage
 - matériel pour les services techniques et les espaces verts
 - Eclairage public
- Approuvé à l'unanimité

CREATION DE POSTE

Compte-tenu de la qualité de travail d'un agent contractuel auprès de nos services, Monsieur Hauchecorne souhaite stagiairiser cet agent, et cela nécessite la création de poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe à temps non complet (soit 21/35^{ème}) à compter du 1^{er} septembre 2011 dont la rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade. Approuvé à l'unanimité

AMENAGEMENT CHEMIN RURAL
AU BORD DE LOIRE

Monsieur Courtois explique la localisation d'un chemin rural sur les bords de Loire : il coupe 4 parcelles à l'oblique de la Loire. Pour rétablir le chemin droit, Monsieur Courtois propose de contacter les propriétaires des parcelles coupées par le chemin, afin de connaître s'ils souhaitent les vendre à la commune. Monsieur Hauchecorne propose 0.40 € le m² (après renseignements de terrains similaires vendus récemment). Approuvé à l'unanimité

AMENAGEMENT CHEMIN
ECOLE BOURG

Maintenant que tous les terrains sont acquis, monsieur Hauchecorne souhaite que le chemin d'accès entre le bourg et les écoles soit réalisé pendant les vacances de la Toussaint.

Il ne s'agit pas de faire le chemin définitif, mais de le matérialiser (tonde des herbes etc...) afin que administrés puissent l'emprunter. Une consultation a été lancée. Le paysagiste retenu est Monsieur Striblen. Le choix a été motivé par sa meilleure connaissance du projet global de la rue des Ecoles. Approuvé à l'unanimité

La commission travaux, voirie, sécurité, s'est réunie afin de trouver une solution sur les problèmes causés par le sens de circulation rue des Ecoles (horaires etc...)

La commission propose de mettre la rue des Ecoles en sens unique : sens de circulation de la rue du Stade vers la rue Neuve, et de placer un stop, rue Neuve, au niveau de la rue des Ecoles et ceci dans chaque sens. Un courrier sera envoyé à chaque riverain pour expliquer cette décision. De plus, un courrier sera transmis à tous les parents d'élèves pour les informer de l'ouverture du chemin piéton, et de les encourager à déposer leurs enfants soit place de la Halle ou au niveau de la rue du Stade.

QUESTIONS DIVERSES

TERRAIN DES GRANDS HAUTS

Chantal Bureau a reçu un mail de Monsieur Chantereau (Loiret Nature Environnement) lui indiquant les travaux qui seront entrepris : coupe d'arbres, gyrobroyage de la végétation herbacée. Ces travaux débuteront dès l'hiver 2011/2012, et le coût sera financé par l'Etat et l'Europe.

PAYS SOLOGNE VAL SUD

Monsieur Hauchecorne informe du courrier du Pays Sologne Val Sud concernant l'appel à candidatures pour le renouvellement des membres du Conseil de développement. Les noms cités seront transmis.

❖ Bertrand Hauchecorne informe le conseil que la rentrée scolaire s'est bien déroulée, et qu'il y a 161 élèves à l'école élémentaire et maternelle.

❖ Stéphane Roy indique que la prochaine réunion de l'agenda 21 se déroulera le samedi 10 septembre. Il exposera les résultats du groupe RCT. Les futurs objectifs dépendront des moyens matériels et humains.

❖ Hervé Dubrulle rappelle que le repas des anciens aura lieu le 1^{er} avril 2012. Il propose d'engager « La Sauvagine ». Le conseil y est favorable.

❖ Guy Vallon fait part du nouvel article sur la possibilité de majorer la taxe foncière applicable sur

les terrains constructibles. Aucune décision n'est prise.

❖ Didier Courtois rappelle que la fête des vendanges se déroulera le 2 octobre.

❖ Stéphane Roy demande l'état d'avancement de l'affaire mise au Tribunal (PLU). Monsieur Hauchecorne indique que notre avocat a rendu le dossier auprès du Tribunal à la fin juillet, aucune autre pièce n'a été déposée depuis.

❖ Hervé Dubrulle organisera une réunion avec Robert Genty afin d'établir les travaux à prévoir dans les écoles.

Conseil du 5 octobre 2011

INSTALLATION D'UNE TAXE
D'AMENAGEMENT

Monsieur Hauchecorne informe de la réforme de la taxe locale d'équipement qui sera transformée en la taxe d'aménagement, à compter du 1^{er} mars 2012.

Les collectivités sont tenues de fixer le taux de cette taxe avant le 30 novembre 2011, pour une application à compter de l'année suivante.

Le maire explique que l'assiette de la taxe est sensiblement la même que la TLE aussi dans le souci de maintenir les recettes de la commune, il propose de fixer le taux de cette nouvelle taxe au niveau de l'ancienne soit 3 %. Approuvé à l'unanimité

RAPPORT DE LA CCVA 2010

Approuvé à l'unanimité

REGLEMENT INTERIEUR DE
L'ACCUEIL DE LOISIRS

Monsieur Hauchecorne informe le conseil qu'il convient d'ajouter au règlement intérieur de l'accueil de loisirs à l'article 1 « Un planning d'inscription est à remplir mensuellement, en cas de désistement le paiement de la journée (ou de la demi-journée) sera dû. Seules les absences justifiées par un certificat médical au nom de l'enfant seront prises en compte ». Approuvé à l'unanimité

RAPPORT DU SMIRTOM

Approuvé à l'unanimité

INFORMATION SUR LES TRAVAUX
DE LA SALLE POLYVALENTE

Monsieur Genty informe de l'avancement des travaux. Un versant de la toiture est quasiment terminé.

Monsieur Hauchecorne rappelle l'attribution des lots :

Entreprise Devin, lot couverture-bac acier-verrière pour un montant de 185 530.09 € ht ; l'entreprise Exéau pour le lot forage/captage et l'entreprise Stima pour le lot chauffage ventilation pour un montant de 86 844.02 € ht (avec option pompe à chaleur)

Une réunion a été organisée concernant la pompe à chaleur, en effet, il conviendrait de forer à une plus grande profondeur que prévu initialement, la société Exéau a remis un nouveau devis.

De plus, une étude de préfaisabilité géologique est nécessaire dans le cadre de la mise en place d'une pompe à chaleur. Une mise en concurrence a été faite, et c'est l'entreprise Archambault Conseil qui a été retenue pour un montant de 6260 € ht. Validation du devis de l'entreprise Archambault et demande de subvention auprès de l'Ademe approuvés à l'unanimité

POINT SUR LE PERSONNEL

Monsieur Hauchecorne fait un point

sur le personnel. En effet deux agents sont actuellement en arrêt qui pourrait se prolonger. Pour pallier ces arrêts, trois agents contractuels ont été recrutés : Mlle Inthavong, Mlle Moulin et Mr Le-grand Vivien.

LANCEMENT DE L'AGENDA 21

Monsieur Hauchecorne propose de lancer l'Agenda 21. Il propose de mettre en place des actions concrètes et de prévoir des réunions publiques afin de les expliquer. Approuvé à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

EPFL

Monsieur Hauchecorne dresse la liste des nouvelles collectivités adhérentes à compter de 2012 :

Orléans, Chateau, Marigny les Usages, Boigny sur Bionne, Mardié, Bou, Combleux, Chécy, Saint Jean de Braye, Semoy, Fleury les Aubrais, Saran, Ingré, Ormes, Saint Jean de la Ruelle, Saint Jean le Blanc, Saint Denis en Val, Saint Cyr en Val, Olivet, Saint Hilaire Saint Mesmin, Saint Pryvé Saint Mesmin, La Chapelle Saint Mesmin. A l'unanimité émet un avis favorable à ces nouvelles adhésions

CNFPT

Le Parlement a adopté un amendement dans la Loi de finances qui consiste à abaisser la cotisation versée au Cnftp de 1% à 0.9 %, ce qui impute ses ressources de 33.8 millions d'euros par an. Afin de compenser cette perte les collectivités devront prendre en charge tout ou une partie des frais annexes à la formation (transport, restauration, hébergement). Le Président du CNFPT nous invite à participer du droit à la formation en proposant l'adoption d'un vœu pour le rétablissement de la cotisation à 1%. Approuvé à l'unanimité

C3M

Le C3M a le projet de mettre en place un traitement du calcaire, par le procédé Aqua 4D qui est un système de traitement physique de l'eau par électromagnétisme. Une plaquette d'information sera distribuée à tous les administrés

STELE

Les anciens combattants souhaitent installer une stèle au cimetière. Le devis s'élève à 179.54 €. Approuvé à l'unanimité

CONVENTION POSTE

Un avenant est proposé pour régulariser de nouvelles dispositions, entre autre : l'augmentation du montant maximum du retrait d'espèces et l'augmentation de l'indemnité compensatrice mensuelle pour la collectivité. Approuvé à l'unanimité

ECOLES

Une visite a été effectuée afin de lister les travaux à réaliser sur des programmes pluri-annuels.

LOIRE A VELO

Réunion courant novembre au Terrain des Isles : installation de 4 tables, 10 bancs, une poubelle et 4 range vélo. Implantation sur des dalles en béton coloré.

MAREAU TIR

20 janvier - de 16 h à 18 h concours amical (stand + salle polyvalente)
21 janvier - de 9 h à 18 h concours amical (stand + salle polyvalente)
22 janvier - 9h à 16h concours amical (stand + salle polyvalente)
28 janvier - toute la journée et 29 janvier matin : 2ème critérium école de tir (stand)

Pour tout renseignement, contacter Sylvain Edine au 02 38 45 65 69

Les tireurs de Mareau vont participer :
 Les 14 et 15 janvier : championnat de France des Clubs niveau départemental (adultes + école de tir) au stand de la SMOC
 Les 21 et 22 janvier : championnat de ligue UFOLEP au stand de St Denis en Val
 Du 31 janvier au 4 février : 12 qualifications au championnat de France à Chambéry (73)
 Les 18 et 19 février : championnat de France des clubs niveau régional (adultes + école de tir) au stand de Fleury les Aubrais
 En mars (date non encore fixée) : championnat de France UFOLEP à Foecy (18)

TOUS EN SEL

Association d'échanges de services, d'objets, de savoir-faire

Etre Sel-idaire c'est se rendre service entre voisins, s'aider, se rapprocher, mieux se connaître et partager des moments sympathiques sans jamais faire appel à l'argent.

Pour plus d'infos 06.09.50.51.46
 tousensel@yahoo.fr

APE

Samedi 4 février dès 20 h
soirée dansante Country - années 80
 Animée par les « 100 Tiags »

Au programme
 - démonstration et initiation à la country par une vingtaine de danseurs
 - musique des années 80

Prix de l'entrée : 6 Euros (gratuit pour les - de 12 ans)
 Réservation souhaitée avant le 30 janvier au 02.38.77.04.60

Samedi 31 mars
Carnaval

Rendez vous à l'école à 9 h 30 pour un départ à 10 h
 La fraternelle accompagnera le défilé

Retour vers 11h30 pour se retrouver autour d'un verre de l'amitié

MEDIATHEQUE

10 février à 18 h 30 : Conférence « l'école des filles » animée par Sylvie Hauchecorne et Jacqueline Bonneau

13 février à 14 h : atelier d'écriture
 En mars (date non déterminée) : lecture

Horaires d'ouverture vacances de Février : les mercredis 29 février et 7 mars de 10h à 12h et les samedis 3 et 10 mars de 10h à 12h

Nouveauté 2012 : Mise en place de prêts de DVD très prochainement...



Cette année, nous mettons nos aïeules à l'honneur !

Sur le thème du « **Quotidien de la femme à la campagne** » décliné sous différents aspects avec un accent particulier sur tous les travaux d'aiguilles : coudre, tricoter, broder, crocheter, canevass, etc ...

exposition traditionnelle : éducation des filles, polyvalence des femmes à la maison ou aux champs, leur place dans l'économie familiale rurale

puces des couturières

mini ateliers de tricot, couture.....

salon, vente, exposition, d'artistes amateurs et professionnels

L'ensemble sera concentré sur les **29 et 30 septembre 2012 = date à retenir.**

Notre objectif est de mettre en valeur le savoir faire et les techniques ancestrales, et de montrer l'évolution des pratiques utilitaires à des activités de loisirs.

Alors, à vos greniers et tiroirs pour ressortir : rubans, dentelles, habits d'autrefois, vieux boutons, aiguilles, bouts de laine, nappe de mariage, éléments de trousseau brodés, draps bien râpeux, torchons usagés.....ainsi que vos travaux beaucoup plus récents de tricot, couture, broderie.....

COMITE DES FETES

29 janvier : Loto - 14 h 30 salle polyvalente (si réservation contacter le 06.15.07.90.20)

9 avril : Loto - salle polyvalente

EXPOSITION

L'exposition Histoire et mémoire des immigrations en région Centre » sera visible à la médiathèque le 14 janvier de 9 heures à 12 heures

Gérard Salin de la ligue de l'enseignement, ancien Inspecteur d'Académie du Loiret présentera l'exposition le **Samedi 14 janvier 2012 à 11 heures**

FETE DE L'HUITRE

Le 25 mars de 9 h à 14 h : huîtres et plats de la mer à déguster sur place ou à emporter.



Présence de viticulteurs locaux, animations avec le groupe Mareau ' roll , groupe de rock de Mareau-aux-Prés et la troupe de danses médiévales du Son et Lumière de Cléry St André.



ARTICLES PROCHAIN FLASH INFO

Les associations qui souhaitent insérer un article pour le prochain flash info (période d'avril à juin 2012) peuvent le faire dès maintenant et jusqu'au 15 mars 2012, par le biais du site ou par mail : mairie@mareauauxpres.com. n'oubliez pas d'indiquer les lieux, et heures des manifestations. Merci pour votre participation

La mairie vous informe...

La commune de Mareau fait partie de nombreuses structures intercommunales :

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARDOUX (CCVA)

Outre Mareau, la communauté de communes du Val d'Ardoux (CCVA) comprend les communes de Cléry-Saint-André, Dry, Jouy-le-Potier et Mézières-lez-Cléry. Créée fin 1998, elle gère de nombreux services comme l'accueil de loisirs des enfants pour les vacances scolaires, le portage des repas aux personnes âgées, le Service public d'assainissement non collectif. La CCVA joue aussi un rôle important dans le cadre du développement économique et touristique. Dans ce cadre, elle a mis en place une zone d'activités intercommunale à Dry.

92 rue du Maréchal Foch – BP 27 45370 CLERY SAINT ANDRE
Tél : 02.38.45.19.46 Fax : 02.38.45.91.96 Mail : ccvaldardoux@wanadoo.fr // Site internet : www.ccvaldardoux.fr
Ouverture au public : lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Président : Monsieur Bertrand HAUCHECORNE **Secrétaire Générale** : Mademoiselle Nadine MADRE

Représentants de la commune :

Titulaires : Didier COURTOIS, Chantal BUREAU, Guy VALLON

Suppléants : Martine BENEL, François GABRION, Stéphane ROY, Robert GENTY

C3M - Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement

Ce syndicat intercommunal gère l'eau et l'assainissement
36 rue du Bourg 45 370 MEZIERES LEZ CLERY Tél :
02.38.45.35.67 Fax : 02.38.45.35.64
mail : c3m.mezieres@wanadoo.fr

Ouverture au public : lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h et le vendredi de 9 h à 12 h

Président : Monsieur Alain GRILLON **Secrétaire Générale** : Mademoiselle Cécile AMANS

Représentants de la commune :

Titulaires : Bertrand HAUCHECORNE, Robert GENTY (vice président), Stéphane ROY

Suppléants : François GABRION, Hervé DUBRULLE, Bernard LORIN

SMETABA – Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux pour l'Aménagement du Bassin de l'Ardoux

Il gère l'entretien de l'Ardoux et de ses affluents
94 rue du Maréchal Foch 45370 CLERY SAINT ANDRE Tél :
02.38.46.98.98 Fax : 02.38.46.98.99

Président : Monsieur Etienne HEMOND **Secrétaire Générale** : Madame Maryvonne MARY

Représentants de la commune :

Titulaires : Hervé DUBRULLE, Jérôme RAMBAUD

Suppléants : Bertrand HAUCHECORNE, Alexandra POINTEAU

SYNDICAT MIXTE DU PAYS SOLOGNE VAL SUD

Ce syndicat élabore des études et réalise des actions concernant l'aménagement du territoire. Il est aussi l'intermédiaire entre la Région et les communes dans le cadre d'un contrat régional de Pays.

Domaine du Ciran 45240 MÉNESTREAU-EN-VILLETTE Tél.
02 38 49 19 49 Fax. 02 38 49 19 59

Email : sologne.val.sud@wanadoo.fr

Président : Monsieur Hubert Fournier

Agent de développement : Monsieur Yvan Bozec

Représentants de la commune : Bertrand HAUCHECORNE (Vice Président), Didier COURTOIS, Chantal BUREAU

SMIRTOM – Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de Beaugency

Il organise le ramassage et le traitement des ordures ménagères et gère les déchetteries.

Rue entre Deux aux Vallées 45190 BEAUGENCY

Tél. 02 38 44 59 35 Fax. 02 38 46 40 37 Email : smirtombeaugency@yahoo.fr

Président : Monsieur Claude BOURDIN

Représentants de la commune :

Titulaires : Guy VALLON, Alexandra POINTEAU

Suppléants : Bertrand HAUCHECORNE, Bernard LORIN

SIVU LES MARMOUSETS - Crèche Familiale Intercommunale

92 rue du Maréchal-Foch 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
Tél. 02 38 45 76 56 Fax. 02 38 45 76 56

Président : Monsieur Didier COURTOIS

Directrice : Brigitte COLLIÈRE

Permanence de la Directrice : le mercredi de 9h30 à 11h30 et sur rendez-vous le samedi matin.

Représentants de la commune :

Titulaires : Magalie FOLIARD, Valérie HEROLD

Suppléants : Caroline MENAGER, Bertrand HAUCHECORNE, Robert GENTY

Inscriptions à l'école de Mareau aux prés pour les enfants nés en 2009 et non-mareprésiens : merci de vous adresser en mairie pour obtenir le formulaire de demande de dérogation.

Celui-ci est à déposer à la mairie de la commune de résidence afin d'obtenir l'avis du directeur de l'école et du Maire. La demande sera ensuite transmise à la commune de Mareau aux Prés pour avis du directeur de l'école et décision définitive du Maire.

Aucune inscription ne sera effectuée avant l'obtention d'une dérogation.

Nous contacter :

Mairie : tél. 02.38.45.61.09, fax 02.38.45.66.10

Mail : mairie@mareauauxpres.com

Ouverture tous les jours 9h à 12h et 15h30 à 17h30
et le samedi de 9h à 12h,

Retrouvez-nous sur notre site web :

www.mareauauxpres.com

Pour contacter directement le Maire : bertrand@hauchecorne.info